

## Mobilité verte

# Laurentides: des stationnements incitatifs pour diminuer l'empreinte carbone

© Publié le 26 avril 2024 par Martin Dumont

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a choisi le jour de la Terre pour lancer son réseau de stationnements incitatifs qui se déploiera dans 35 Villes et Municipalités des Laurentides.

*À Val-Morin, des espaces de stationnement incitatifs sont disponibles au cœur du village aux abords du Théâtre du Marais. Photo Médialo-Martin Dumont*

De Saint-Eustache à Ferme-Neuve en passant entre autres par, Val-Morin, Sainte-Agathe, Lantier, Rivière-Rouge ou même Brébeuf, il sera dorénavant plus facile de trouver des places où laisser sa voiture durant la journée pour covoiter ou accéder au transport collectif sans craindre de se faire remorquer.

## Un enjeu collectif

Par cette initiative, le CRE Laurentides a voulu répondre à cet enjeu important pour la mobilité durable, notamment en s'arrimant aux services existants. « Bien sûr, on ne vise pas l'élimination des voitures des Laurentides. Ce serait irréaliste dans un milieu comme le nôtre où les distances sont immenses. Toutefois, si chacun remplaçait un seul trajet par semaine effectué en auto solo par un déplacement en covoiturage, à pied, à vélo, en autobus, en taxi-bus ou en train, cela ferait une grande différence », affirmait la directrice adjointe du CRE Laurentides. Anne-Sophie Monat.

Pour les Villes et municipalités de la région, il s'agit d'une occasion de développer des mesures de mobilité durable sur leur territoire ou pour valoriser des initiatives existantes. Sainte-Agathe-des-Monts en est un exemple. « En 2023, la Ville a vu à l'élaboration d'un plan de mobilité active et nous sommes confiants que notre participation au réseau de stationnements incitatifs des Laurentides augmentera son impact en offrant aux Agathois et Agathoises une alternative supplémentaire à l'auto solo », soulignait le directeur de la planification du territoire et du développement durable à Ville, Éric Henry.

Aussi partenaire du projet, Laurentides en santé croit que cette initiative contribue à démocratiser les transports tout en améliorant la santé mentale et santé physique des citoyens. L'organisme a concrétisé son appui au projet par l'ajout de supports à vélo dans les stationnements incitatifs du territoire. « Choisir le vélo pour se rendre au stationnement permet à la fois de pratiquer une activité physique et de profiter du grand air, tout en participant aux efforts collectifs de réduction des gaz à effet de serre », ajoute la coordonnatrice de la Table intersectorielle Laurentides en santé, Anne Charest.

## Plus de 70 stationnements

Déployé en trois phases depuis 2022, le réseau de stationnements incitatifs comprend présentement plus de 70 stationnements qui sont désormais disponibles à la population. Les espaces choisis sont principalement situés à proximité du trajet de l'Inter. « Ces espaces sont essentiels pour favoriser l'accessibilité au transport en commun étant donnée l'étendue de notre territoire. Ils s'inscrivent dans notre paysage régional comme lieux de rassemblement vers d'autres moyens de mobilité », mentionnait la directrice générale du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), Marie-Claude Beaudet.

Identifiées par un visuel commun et facile à reconnaître, les cases de stationnements sous-utilisées en journée sont partagées sous certaines conditions. Il est possible de consulter la page [crelaurentides.org/stationnements](http://crelaurentides.org/stationnements) pour prendre connaissance de l'emplacement des stationnements, de leurs conditions d'utilisation et de la présence ou non d'un support à vélo à proximité.